# Certificateur et organisme de formation digital : fiches RS cyber et IA

**Annonce V92632 mise à jour le 05/11/2026**

## Description générale

### Fiche d'identité de la société

| | |
|---|---|
| Forme juridique | SAS |
| Ancienneté de la société | Entre 5 et 10 ans |
| Localisation du siège | Paris |

### Résumé général de l'activité

Société française, à la fois organisme de formation (Qualiopi, ISO 9001) et certificateur, spécialisée dans les compétences digitales : gestion de projet, agilité, cybersécurité, qualité et gouvernance de l'IA.

À la suite d'un recentrage stratégique (arrêt de l'activité grand public financée par le CPF), la société est proposée à la reprise.

Plus aucun apprenant grand public ne sera en formation au 15/01/2027. À compter de février 2027, la société sera sans endettement bancaire et sans salarié. Elle conservera ses certifications, ses agréments, ses actifs et son activité B2B. Elle détient des actifs rares et immédiatement exploitables :
- 2 certifications enregistrées au Répertoire spécifique de France Compétences en cybersécurité, valides jusqu'en 2028 et 2029, avec environ 160 certifiés par an ;
- 1 renouvellement et 3 nouveaux dépôts en cours d'instruction (gestion de projet hybride, agilité à l'échelle, gouvernance de l'IA ISO 42001), avec des décisions attendues au premier semestre 2027 ;
- une marque de certification propriétaire de plus de 50 certifications digitales, construite selon la méthodologie ISO 17024, avec un site vitrine et une plateforme d'examen en ligne sécurisée ;
- Un catalogue d'environ 130 parcours e-learning certifiants en propriété ;
- Une plateforme LMS paramétrée, avec l'historique d'apprentissage de plusieurs milliers d'apprenants ;
- Des accréditations auprès d'organismes certificateurs internationaux (gestion de projet, ITSM, Lean Six Sigma) ;
- Un site à la notoriété établie, environ 4 000 visiteurs par mois ;
- Une clientèle B2B de grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, qui renouvellent chaque année.

### En plus

La société possède une ou plusieurs **marques** déposées à l'INPI

## Eléments chiffrés

| | |
|---|---|
| Année de référence | 2026 |
| Fonds propres | 996 k€ |

| | |
|---|---|
| Dettes financières | 266 k€ |
| Trésorerie nette | 180 k€ |

| En k€/année | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|---|---|---|---|---|
| CA | 2700 | 2200 | 2 100 | 300 |
| Marge brute | 1 800 | 1 400 | 1 340 | |
| EBE | 400 | 350 | 480 | |
| Rés. Exp. | 300 | -90 | 155 | |
| Rés. Net | 200 | - 100 | 125 | |
| Salariés | 14 | 9 | 6 | 0 |

## Indications concernant les éléments chiffrés

Résultat d'exploitation 2025 de ?90 k€ et résultat net de ?100 k€ : cette perte s'explique principalement par des charges comptables sans effet sur la trésorerie.

Amortissement du catalogue : 250 k€ en 2025, contre 40 k€ en 2024. Les contenus de formation produits et inscrits à l'actif les années précédentes ont commencé à être amortis.

Dépréciation prudente de créances clients : 160 k€.

Aucune subvention comptabilisée en 2025, contre 390 k€ en 2024. La tranche suivante du programme public (France 2030) a été comptabilisée en 2026 (190 k€).

Dans le même temps, la société s'est restructurée face au resserrement du CPF : les charges de personnel ont baissé de 35 % et les charges externes de 21 %, pour un CA en recul de 18 %. Le résultat financier (?10 k€) correspond aux intérêts d'emprunt.

Sur les 7 premiers mois de 2026, le résultat d'exploitation est revenu à +150 k€ et le résultat net à +130 k€, subvention de 190 k€ comprise.

Chiffre d'affaires 2025 : 2,2 M€, dont environ 0,4 M€ auprès des entreprises et des écoles (le périmètre conservé).

Situation à la reprise : l'activité grand public est en extinction. Plus aucun apprenant ne sera en formation au 15/01/2027 et les dernières factures seront encaissées vers le 15/02/2027. Ces encaissements permettront de rembourser intégralement l'endettement bancaire et de financer les derniers départs. La société sera alors cédée sans dette bancaire ni salarié. Le CA 2027 indiqué (300 k€) correspond au seul périmètre B2B conservé.

# Positionnement concurrence

## Positionnement par rapport au marché

La société occupe une niche rare : elle est à la fois organisme de formation et certificateur, sur les compétences digitales à forte valeur (gestion de projet, agilité, cybersécurité, qualité, gouvernance de l'IA).

Son modèle est 100 % en ligne et chaque parcours mène à une certification : certification d'État inscrite au Répertoire spécifique, certification propriétaire ou certification internationale.

Marché : La demande de compétences certifiées est tirée par la réglementation (NIS2, DORA, AI Act, ISO 42001) et par le besoin

des entreprises de vérifier les compétences à l'embauche.

Dans le même temps, France Compétences limite fortement l'enregistrement de nouvelles certifications.

Les fiches déjà enregistrées deviennent donc un actif rare, qui constitue une barrière à l'entrée. Avec le resserrement du CPF, le marché se déplace vers les entreprises et les financements OPCO et se consolide autour d'acteurs capables de certifier eux-mêmes.

## Concurrence

Trois familles d'acteurs :
- Les grandes plateformes de contenus (LinkedIn Learning, Udemy Business, Coursera) : des catalogues étendus, mais rarement certifiants et peu adaptés au marché français ;
- Les organismes certificateurs internationaux et leurs centres agréés : des certifications reconnues, mais coûteuses, souvent en anglais et payées à chaque candidat ;
- Les organismes de formation généralistes : surtout en présentiel, à des prix plus élevés.

La société se différencie par la combinaison de certifications d'État et propriétaires en français, d'un catalogue en propriété (sans redevance à verser) et d'une plateforme d'examen intégrée. Elle maîtrise ainsi toute la chaîne de valeur, de la formation à la certification.

## Points forts

- Certifications d'État immédiatement disponibles, sans les 18 à 24 mois d'instruction d'un nouveau dépôt.
- Pipeline réglementaire en cybersécurité et IA, porté par NIS2, DORA et l'AI Act.
- Actifs en pleine propriété, sans restriction de cession.
- Société cédée sans dette bancaire ni salarié à compter de février 2027, sans locaux.
- Accompagnement du fondateur jusqu'à 8 mois.

## Points faibles

- Une dépendance historique au CPF, dont la réforme est en cours. La valeur des fiches RS reste en partie liée à ce financement. Contrepartie : un prix avec des compléments partage ce risque et la demande de certification en cyber et en IA est aussi tirée par la réglementation.

- Un chiffre d'affaires repris réduit à la suite de l'arrêt du B2C : environ 0,4 M€ de B2B en 2025, dont un noyau récurrent de grandes écoles. L'acquéreur reprend d'abord des actifs et une capacité de certification, plus qu'un volume d'activité.

- Une dépendance au fondateur, à l'origine des contenus, des processus de certification et de la relation avec les écoles.

- Pas d'équipe ni de force commerciale : le repreneur doit apporter sa propre capacité commerciale et d'exploitation. C'est aussi l'avantage d'une structure sans masse salariale à reprendre.

# Infos sur la cession

## A propos de la cession de cette entreprise

| | |
|---|---|
| Type de cession envisagée | Majoritaire |
| Raison principale de cession | Changement d'activité du dirigeant |
| Complément | Cession de 100 % des titres. Le dirigeant se recentre sur le développement d'une solution d'IA au sein de sa holding. Signature envisagée à partir de mars 2027, après la fin de l'activité grand public, en phase avec les décisions de France Compétences. |
| Prix de cession | 300 k€ |
| L'immobilier n'est pas compris dans la cession. | |

## Profil de repreneur recherché

| | |
|---|---|
| Profil recherché | Personne physique ou morale |
| Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur ce dossier | 100 k€ |
| Complément | Dossier destiné en priorité à une personne morale : groupe de formation ou d'écoles qui veut devenir certificateur ; certificateur international qui cherche une présence au Répertoire spécifique en France ; cabinet de conseil en cybersécurité, conformité ou IA ; acteur EdTech.<br><br>Un repreneur personne physique devra justifier d'une expérience dans la formation ou la certification.<br><br>Prix des titres : à partir de 300 k€, société cédée sans endettement bancaire ni salarié, hors compléments de prix liés aux décisions de France Compétences. |